

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande du Transporteur relative à la réfection et au remplacement d'installations à proximité du poste de la Nemiscau (Dossier R-4111-2019)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 18 novembre 2019, une demande pour obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin de procéder à la réfection d'un complexe résidentiel situé à proximité du poste de la Nemiscau, ainsi qu'à remplacer deux roulottes et un campement par la construction d'une nouvelle résidence (le **Projet**). Les mises en service du Projet sont prévues de janvier à décembre 2021 inclusivement.

Le coût total du Projet s'élève à 95,1 M\$. Il s'inscrit dans la catégorie « Maintien des actifs » et est rendu nécessaire afin d'assurer la pérennité d'installations en fin de vie utile.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 28 janvier 2020 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 4 février 2020 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et le Règlement sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à ses bureaux.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca